

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi, 29 juin 2009, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 19 h 30.

Sont présents:

Le maire: Clément Morin

et les conseillers:

Michel Brochu
Guylaine Blais
Louise Turmel

Daniel Blais
Éric Blanchette
Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités :

1. Demande de soumissions ;
 - 1.1. Matériaux de planage (asphalte recyclé) ;
 - 1.1.1. Rues du menuisier et du Soudeur ;
 - 1.1.2. Rang St-Laurent ouest ;
2. Période de questions ;
3. Clôture et levée de la séance.

1. DEMANDE DE SOUMISSIONS

1.1. Matériaux de planage (asphalte recyclé)

2009-06-175

1.1.1. Rues du Menuisier et du Soudeur

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR MICHEL BROCHU

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore entérine la demande de soumissions sur invitation pour l'achat et le transport de six mille tonnes métriques (6 000) de matériaux de planage (asphalte recyclé) dans les rues du Menuisier et du Soudeur situées dans le parc industriel, sur une distance approximative d'un kilomètre et trois dixièmes (1,3 km), aux trois (3) entreprises suivantes :

- Excavation Lafontaine inc.
- Jean Leclerc Excavation inc.
- Pavage Sartigan ltée

QUE les soumissions soient reçues au plus tard vendredi le 10 juillet 2009, à 11 h 00.

Adoptée

2009-06-176

1.1.2. Rang St-Laurent ouest

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR MICHEL BROCHU

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore entérine la demande de soumissions sur invitation pour l'achat et le transport de cinq mille tonnes métriques (5 000) de matériaux de planage (asphalte recyclé) dans le rang St-Laurent ouest, sur une distance approximative de neuf dixièmes de kilomètre (0,9 km), aux trois (3) entreprises suivantes :

- Excavation Lafontaine inc.
- Jean Leclerc Excavation inc.
- Pavage Sartigan ltée

QUE les soumissions soient reçues au plus tard vendredi le 10 juillet 2009, à 11 h 00.

Adoptée

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

3. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

2009-06-177

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 19 H 45.

Adopté ce 6 juillet 2009.

Clément Morin
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
